RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025-2026

1er avril 2025 au 31 mars 2026

LES AMIS DU CHAMP DES POSSIBLES

TABLE DES MATIÈRES

Les Amis du Champ des Possibles 3

Année 2025-2026 en chiffres 4

L'équipe 2025-2026 8

Collaboration 10

Bilan des activités 12

1. Mobilisation de la communauté *14*

2. Développement de l'organisme *27*

3. Protection du Champ *31*

Média 42

Financement 42

Que retient-on de 2025-2026? 43

Objectifs 2026-2027 44

Ce rapport d'activité couvre la période du 1er avril 2025 au 31 mars 2026. Il présente un aperçu des actions menées au cours de l'année financière de l'organisme.

LES AMIS DU CHAMP DES POSSIBLES

Les Amis du Champ des Possibles (ACDP) est un organisme à but non lucratif fondé en octobre 2010, dont la mission consiste à:

- Pérenniser le Champ des Possibles en tant qu'espace vert public et réserve de biodiversité urbaine;
- Promouvoir et favoriser l'appropriation de cet espace par le public en misant sur l'éducation populaire tant à travers les sciences naturelles, l'histoire et les arts afin de contribuer à l'épanouissement de chacun;
- Promouvoir la création de nouveaux espaces verts et de biocorridors urbains, renforçant ainsi la résilience face au réchauffement climatique.

Depuis son origine, les ACDP, de concert avec la communauté, développent une vision du Champ des Possibles et rendent accessible au public le caractère inestimable de la biodiversité de cette friche urbaine, devenu espace naturel en 2013. Les ACDP assurent la vitalité du site en collaboration avec l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal (PMR) et dans le cadre d'une entente de cogestion.

Les Amis du Champ des Possibles remercient chaleureusement ses membres, ses bénévoles, ses collaborateurs et collaboratrices, ses partenaires et l'Arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour leur soutien.

Note : Dans l'ensemble du document, l'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire

ANNÉE 2025-2026 EN CHIFFRES

8e année consécutive à la distribution des végétaux

3 ateliers participatifs

3+ corvées de nettoyage

12 rencontres du conseil d'administration

4 rencontres de cogestion avec PMR

1 séance d'arrachage de l'herbe à poux (étant donné sa très faible présence)

12+ tentes au minimum non autorisées sur le site

700+ participant.e.s aux événements

10 (autres) activités dans le Champ

8,064 abonné.es Facebook

1 748 abonné.es Instagram

108 connections LinkedIn (compte créé début 2024)



Crédit photo : Alexi Hobbs



Crédit photo : Alexi Hobbs





Crédit photos : Alexi Hobbs

L'ÉQUIPE 2025-2026

Le 8 septembre 2025, l'assemblée générale annuelle (AGA) s'est tenue au bureau de l'Institut du Nouveau Monde, où l'organisme a désormais son siège social. L'ambiance était chaleureuse et conviviale, réunissant les membres des ACDP, des personnes externes souhaitant mieux connaître l'organisme, des candidats aux élections et des représentants de PMR. Lors de l'AGA, de nouvelles élections ont permis de pourvoir trois postes au sein du Conseil d'administration, rendus vacants par le départ de deux membres (Bastien Boucherat, trésorier, et Sarah Hamel, présidente) ainsi que par l'expiration du mandat d'un troisième membre (Kiho Hazelton-Cook).

Durant la période électorale, parmi les candidatures reçues, Florence Boucher et Xavier Amodeo ont été élus. Le membre sortant, Kiho Hazelton-Cook, qui se représentait a vu son mandat renouvelé.
De plus, trois membres ont été élus à de nouvelles fonctions :

- Valérie Tremblay, présidente
- Joshua Wolfe, co président
- Kiho Hazelton-Cook, trésorier

En juin 2025, une nouvelle chargée de projet, Nico Serreqi, s'est jointe à l'équipe grâce au financement de la Ville de Montréal dans le cadre du Programme de contributions financières pour la transition écologique (PCFTE).

Par ailleurs, grâce au solde du soutien financier offert par notre partenaire PMR, provenant des années précédentes et toujours disponible pour l'organisme, le contrat de la coordonnatrice Sugir Selliah a été renouvelé en mai 2025. En automne, ce même solde a également permis de prolonger le contrat de Nico Serreqi, cette fois-ci en appui à la coordination, afin que deux personnes puissent assurer la coordination à mi-temps.

L'année 2025-2026, l'équipe des ACDP comptait onze membres au sein de son CA:

- Xavier Amodeo, administrateur
- Raphaëlle Aubin, administratrice
- Sarah Bild, administratrice
- Florence Boucher, administratrice
- Sonia Boury, administratrice
- Simon Dumouchel, administrateur
- Kiho Hazelton-Cook, administrateur et trésorier
- Valérie Tremblay, administratrice et présidente
- Joshua Wolfe, administrateur et co président

Ainsi que :

- Nico Serreqi, co-coordonnatrice
- Sugir Selliah, co-coordonnatrice

COLLABORATION

En plus de notre collaboration avec les fonctionnaires et les élues de PMR (Cathy Wong, mairesse d'arrondissement, Marie Plourde, conseillère de la Ville, et Marie Sterlin, conseillère d'arrondissement), nous avons poursuivi nos activités et collaborations avec de nombreux autres acteurs. C'est avec grand plaisir que nous remercions chacun d'eux:

- Face à la nature urbaine (UrbaNature)
- Institut du Nouveau Monde
- Ester França Monteiro
- Brice Ammar Khodja
- Mémoire du Mile End (Yves Desjardins)
- Simon Van Vliet
- AmiEs du Parc des gorilles
- Jour de la Terre
- Madame Ruba Ghazal, membre de l'Assemblée nationale pour Mercier
- Plein Milieu
- Soeurs Carmélites
- COOP Laos, le bonheur Santisouk
- École Toras Moshe
- Dréa Collage
- Maureen Wilhelm (Maumautte)
- Aki Agriculture
- Jade Préfontaine
- Katalizo
- Le Vent et la Tortue
- Mobilisation 6600 Parc-Nature MHM*
- Lucy Fandel et Isabella Leone*
- Maude Desbois*
- Leyla Lardja*
- Amélie Mouton*
- Amélie Gauthier, Léonie Dubé et Jonathan McNally*
- Dom Lebo*
- BocoBoco*
- Zamalek*
- LOOP Mission*
- Bernie Beignes*

- Allez Up*
- Shakti*
- Espace pour la vie*
- Élise Bergeron et Olivier Landry-Gagnon*
- Éco-pivot*
- Éclore *
- Niska COOP *
- **TOUS nos merveilleux membres et les citoyens bénévoles de la première heure comme les nouveaux résidents du quartier, ainsi que les autres espèces vivantes du Champ!**

* Collaboratrice.eur.s dans le cadre du projet Frais-tival

BILAN DES ACTIVITÉS

DATE	TITRE DES INITIATIVES
6 avril	Marche (des) Possibles avec Simon Van Vliet
12 avril	Corvée de nettoyage: fonte des neiges
16 avril	Éveil de la nature, éveil des sens avec le Vent et la Tortue
22 avril	Corvée de nettoyage: Jour de la Terre
21 mai	Coupe d'ormes de Sibérie
21 mai	Visite du Champ: école Nouvelle Querbes
24 mai	Distribution des végétaux dans le Mile End
24 mai	Marche sensible au Champ et exploration d'oeuvres à écouter, toucher et ressentir
21 juin	Entretien du Champ
22 juin	Visite historique- Les mutations d'une friche ferroviaire: la création du Champ des Possibles
9 juillet	Les retrouvailles entre cousin·e·s: les ACDP et AmiEs du Parc des Gorilles
27 juillet	Visite historique: l'histoire du Champ des Possibles
9 août	*Seeing the Urban Wilderness*
16 août	L'art de rien faire
17 août	Parcours performatif: une forêt en couleur
29 août	Entre ombre et lumière, redécouvrez la flore locale
30 août	Promenade sonore queer
31 août	Visite historique: Champ des Possibles et Parc des Gorilles
6 septembre	Plantes, pâte à papier et fabrication du papier au Champ
13 septembre	Frais-tival: Festival d'ouverture
17 septembre	Forum des ami·es des parcs de Montréal
1 novembre	Kiosque d'information avec chocolat chaud et beignets
8 novembre	Atelier participatif 1 Frais-tival: le Champ comme îlot de fraîcheur

11 novembre	Atelier participatif 2 Frais-tival: le Champ comme îlot de fraîcheur
11 novembre	Projet de recherche: une archéologie du résiduel, Dr. Ammar Khodja

À noter qu'entre la mi-novembre 2025 et le 31 mars 2026, bien que les ACDP soient ouverts à la tenue d'activités, aucune n'a été offerte à la communauté, faute de propositions reçues et de financement disponible pour en soutenir la réalisation.

En cohérence avec ses missions, les ACDP ont défini les grandes priorités sur lesquelles ils se sont mobilisés tout au long de l'année 2025-2026: son engagement envers l'ensemble de la communauté, le développement des ACDP et la protection du Champ.

Le présent rapport s'articule donc autour de ces trois grandes priorités de manière complémentaires et non hiérarchisées, et sous lesquelles sont regroupées les différentes interventions menées au cours de l'année.

1. MOBILISATION de la COMMUNAUTÉ

Faire rayonner le Champ et favoriser son appropriation par la communauté constituent une priorité pour les ACDP, qui reconnaissent le lien étroit et l'interdépendance unissant ce lieu aux résidents et travailleurs du Mile End.
En plus d'une programmation récréative, les ACDP misent sur des échanges vivants, participatifs et durables avec le voisinage, notamment par une écoute active des besoins citoyens et une programmation adaptée aux réalités du quartier. Les ACDP souhaitent poursuivre sur cette lancée, convaincus qu'une relation solide et durable avec la communauté se construit dans la continuité et la proximité. Cette démarche se concrétise par : une vaste programmation d'activités, des outils de communication dynamique pour partager les connaissances en temps réel, des panneaux de sensibilisation et d'autres initiatives adaptées aux événements.

1.1 Marche (des) Possibles avec Simon Van Vliet



Malgré une météo capricieuse, l'activité (géo)topo (éco)poétique a bel et bien eu lieu, dans une ambiance agréable et de bonnes conditions. Une vingtaine de personnes ont pris part à la marche, profitant du parcours proposé. Les commentaires des participants ont été très positifs. Ainsi, plusieurs ont exprimé avoir apprécié la qualité de l'expérience et la richesse des discussions tout au long de l'activité. D'ailleurs, un récit de la marche, enrichi de photos, a été mis sur le site de l'organisateur afin de revivre l'événement et d'en partager les moments marquants.

Poéti-X : Quelques pas plus loin, les lignes de désir des chemins se croisent en un « X ». Peut-être est-ce là un signe sur la carte de notre chasse au trésor poétique et de notre cueillette de poésie, photo et poème réalisé par Simon Van Vliet durant la marche.

1.2 Éveil de la nature, éveil des sens avec le Vent et la Tortue

Cet atelier a permis de renforcer l'engagement local et d'approfondir les connaissances sur les plantes sauvages. En raison de conditions météorologiques difficiles (neige et vent), seulement 10 personnes ont participé. Après une brève présentation du Champ et de ses enjeux, les participants ont été invités à observer et dessiner différentes jeunes pousses de plantes afin de favoriser une approche sensorielle et attentive à la nature. Un retour en groupe a permis de discuter des espèces observées et de leurs propriétés comestibles et médicinales. Malgré le froid, les retours des participants ont été très positifs, soulignant le plaisir d'apprendre, de se connecter à la nature et de vivre un moment de présence à l'extérieur.





Identification et dessin des plantes sauvages du Champ

1.3 Visite du Champ : école Nouvelle Querbes

La sortie scolaire a réuni 19 élèves de 3e année et 3 adultes accompagnateurs. Malgré une météo incertaine et des températures fraîches, l'activité s'est déroulée avec succès. Après un pique-nique à proximité, les élèves ont participé à une marche animée combinant observation et discussions sur la nature et le site. L'activité a permis de sensibiliser les élèves à l'importance de la nature en ville et de la mobilisation communautaire. Les retours ont été très positifs et l'enseignante a exprimé son intérêt à organiser une nouvelle visite l'an prochain.

1.4 Distribution des végétaux dans le Mile End

Pour la huitième année, en collaboration avec PMR, nous avons distribué des végétaux florissants sous un ciel gris. De nouveau, cette année, elle s'est déroulée sur le terrain de gravier, à la périphérie du Champ. Des conditions météorologiques capricieuses ont probablement contribué à réduire le nombre de résidents présents. Près de 225 habitants de l'arrondissement ont bénéficié de ces plantes, ainsi que plusieurs associations de ruelles vertes. Comme l'année dernière, les ACDP ont tenu une table d'information afin de promouvoir le Champ, propulser leur programmation estivale et discuter avec les résidents intéressés. Le dynamisme et l'efficacité des bénévoles, ainsi que l'enthousiasme du musicien, ont été une fois de plus grandement appréciés!





La distribution des végétaux sous la pluie

1.5 Marche sensible au Champ et exploration d'oeuvres à écouter, toucher et ressentir

Dans le cadre de sa maîtrise en design (recherche-création) à l'Université Concordia, Florence Boucher a installé des œuvres sculpturales éphémères dans le Champ et qu'elle a présentées lors d'un parcours interactif et sensoriel. Une harpe à vent, un autel à objets trouvés et un dispositif d'ensemencement d'asclépiade ont permis aux 6 participants d'apprendre à connaître le site en s'y promenant, ainsi qu'en entrant en contact avec les espèces vivantes et les objets délaissés dans l'espace. Bien que l'après-midi ait été pluvieux, l'activité s'est déroulée avec succès, et le groupe a particulièrement apprécié le moment de contemplation offert lors de cette démonstration.

1.6 « *Seeing the Urban wilderness* » par Wise Oak Wilderness

Animée par Jesse Grindler, l'activité a réuni 10 participants d'âges variés, incluant des adultes, un adolescent et deux enfants. Par une matinée chaude et ensoleillée, le groupe s'est retrouvé à l'ombre pour découvrir le Champ à travers une série d'activités pratiques. La rencontre a débuté par la dégustation de noix noires et d'un thé glacé sauvage, avant de poursuivre avec des jeux et des explorations permettant d'apprendre à reconnaître différentes plantes. Les échanges ont également porté sur certaines espèces présentes sur le site, ainsi que sur des notions d'écologie, de succession forestière et de restauration écologique, tout en réfléchissant à l'importance de se connecter à la nature en milieu urbain. Les participants ont souligné le caractère unique et vivant du Champ, perçu comme un espace naturel riche où humains et nature coexistent. Les retours ont été très positifs et certains participants, notamment des étudiants en écologie, ont manifesté leur intérêt à collaborer avec les ACDP dans le cadre de leurs recherches.





Jeu d’exploration des plantes du Champ

1.7 L’art de rien faire

Organisée par Aki Agriculture et Bi Experience, l'activité a rassemblé 10 participants, malgré une forte chaleur (plus de 30 °C) qui a probablement entraîné quelques désistements de dernière minute. L'atelier proposait une série d'activités favorisant la présence et l'observation du milieu : exercices de respiration pour instaurer une atmosphère contemplative, marche sensorielle, dessin d'observation et d'exploration du site à travers les principes de l'agriculture naturelle. Les caractéristiques écologiques du Champ, notamment la diversité des strates végétales (arbres, arbustes, plantes et fleurs), ont enrichi l'activité d'observation. L'atelier s'est conclu par une discussion autour de la philosophie du « non-agir », qui a suscité de nombreux échanges et s'est poursuivie de manière informelle après la séance. Parmi les témoignages positifs, les participants ont particulièrement souligné la qualité de l'expérience. Avant l'activité, une courte corvée de nettoyage du site a également été réalisée.



Exercices de respiration et dessins d'observations

1.8 Parcours performatif : une forêt en couleur avec Viviana Murillo-Morales

Cette activité a rassemblé plus d'une trentaine de participants et passant dans le Champ. Des conditions météorologiques favorables, avec quelques averses, ont favorisé les visites impromptues. Les reproductions des dessins ambidextres sur tissu, déployées au cœur du Champ ont été visitées à travers une marche intéractive guidée, présentant à la fois la nature urbaine ainsi que les interprétations artistiques.



Exposition dans l'entrée du Champ

1.9 Plantes, pâte à papier et fabrication du papier au Champ

L'activité, organisée par Tricia & Drea, a rassemblé 3 participants (sur 8 initialement inscrits), la date ayant dû être modifiée en raison des conditions météorologiques. Les participants ont pris part à une marche d'exploration du site et à une activité de fabrication de papier à partir de fenouil, chacun ayant pu créer plusieurs feuilles. La sortie a également permis d'observer plusieurs insectes rares et de partager des connaissances sur différentes plantes présentes sur le site, notamment le sumac,

l'asclépiade et la carotte sauvage. Les participants ont démontré un grand intérêt et une forte implication tout au long des activités proposées.



Atelier de fabrication de papier

1.10 Entre ombre et lumière, redécouvrez la flore locale avec Maureen Wilhelm Blanc

L'événement a réuni 11 participants. En débutant par une activité de cyanotype, suivie d'une balade d'identification de plantes médicinales, afin que tous puissent repartir avec leur création tout en découvrant les plantes du site. Dès le début, il a été mentionné d'éviter la consommation de toute plante présente sur le site, celui-ci étant contaminé. Une dizaine d'espèces ont été identifiées et présentées, dont la valériane, la chicorée, le plantain, le pissenlit, la carotte sauvage, l'armoise, la verge d'or, la tanaisie, le trèfle et le mélilot. L'activité s'est déroulée dans une ambiance très positive et a suscité beaucoup d'intérêt, avec de belles réalisations et un groupe enthousiaste.



Créations de cyanotypes

1.11 Promenade sonore queer

L'activité organisé par Choeur queer a réuni 12 participants et s'est déroulée, malgré une pluie froide. Après un accueil et une brève présentation de l'histoire du lieu et du concept de promenade sonore, les participants ont pris part à une exploration du site en deux temps : une marche silencieuse attentive aux sons de l'environnement, suivie d'une promenade avec interactions sonores. Les participants ont pu entendre différents éléments du paysage sonore du site, comme la cloche du Carmel et le passage des avions. L'activité s'est conclue par un partage d'expériences et une courte improvisation musicale collective inspirée des sons entendus. Les discussions ont également abordé des thèmes tels que la cohabitation sociale, le sentiment de sécurité et le partage de l'espace. Les participants ont surtout apprécié redécouvrir le lieu à travers ses sons et créer ensemble dans ce milieu de biodiversité urbaine.

1.12 Projet de recherche: une archéologie du résiduel, Dr. Ammar Khodja

Les membres du CA des ACDP ont été chaleureusement conviés à la soutenance de thèse qui s'est tenue à l'Université Concordia. Cette thèse a été réalisée à l'Université Paris Sciences et Lettres, en cotutelle avec l'Université Concordia, et en collaboration avec les ACDP. Elle explore comment la pollution des sols urbains, souvent invisible et oubliée, peut être révélée et ressentie par les habitants grâce à l'art. En prenant le Champ comme terrain d'étude, le chercheur développe une méthode originale, « l'archéologie résiduelle », fondée sur cinq gestes artistiques : marcher, collecter, activer, polysensualiser et rematérialiser. Il invite le public à faire l'expérience sensorielle et corporelle de ces sols contaminés, transformant une pollution invisible en une expérience concrète à voir, toucher et ressentir via quatre installations artistiques et participatives. L'objectif est de faire naître un nouveau rapport de soin et d'attention collective envers ces territoires abîmés, en donnant aux communautés les moyens de se réapproprier ces enjeux et de raconter autrement l'histoire de leurs sols.

1.13 Frais-tival : rassemblement de la communauté autour des îlots de fraîcheur

De l'été à l'automne 2025, les ACDP ont mis en œuvre le projet Frais-tival, une initiative visant à mobiliser la communauté autour du rôle du Champ comme îlot de fraîcheur urbain et à renforcer sa résilience face aux vagues de chaleur. Ce projet d'envergure, soutenu par le PCFTE, s'est articulé en deux phases complémentaires.

La première phase a culminé avec l'organisation d'un festival le 13 septembre, qui a rassemblé environ 230 personnes autour d'une programmation combinant œuvres d'art, performances artistiques et kiosques d'information, afin de sensibiliser la population à l'importance des espaces verts non conventionnels, comme le Champ. Au total, neuf artistes ont participé au festival, présentant une diversité d'œuvres en danse, poésie et musique. Deux activités complémentaires ont également été offertes : une visite guidée animée par Mémoire du Mile End sur l'histoire du Champ, ainsi qu'un atelier d'écriture proposé par Éclore pour favoriser l'expression du lien au lieu. L'événement a bénéficié de la contribution des organismes, partenaires et entreprises locales suivants, à travers des kiosques éducatifs, un tirage de prix et des dons de nourriture et de boissons : Éco-Pivot, Mobilisation 6600 Parc-Nature MHM, Allez Up, Shakti, BocoBoco, Espace pour la vie, Bernie Beigne, Zamalek et LOOP Mission.

La deuxième phase consistait en une démarche de participation citoyenne visant à documenter les difficultés vécues par les personnes du Mile End lors des vagues de

chaleur, à mieux comprendre les usages et les perceptions du Champ, ainsi qu'à identifier les besoins et priorités en matière d'aménagement et d'accessibilité. Un kiosque d'information ainsi que deux ateliers participatifs, tenus les 8 et 11 novembre 2025, ont permis d'approfondir ces thèmes. Le kiosque visait l'ensemble des résidents du Mile End, tandis que les ateliers ciblaient particulièrement les populations plus vulnérables aux épisodes de chaleur, notamment les personnes aînées, les ménages à faible revenu et les familles avec enfants. Cette démarche a permis de mettre en évidence l'importance du Champ comme refuge climatique de proximité, tout en faisant ressortir plusieurs besoins exprimés par la communauté, notamment l'amélioration de l'accessibilité et l'aménagement favorisant le confort lors des fortes chaleurs, ainsi que la protection et la mise en valeur de la végétation existante. Les résultats de ces ateliers serviront à orienter les futures réflexions sur l'aménagement et la gestion du site. Le rapport complet de la démarche de consultation est disponible sur les plateformes des ACDP.



















Le festival communautaire Frais-tival du 13 septembre en images

1.14 Forum des ami·es des parcs de Montréal

Les ACDP ont participé au Forum, un événement réunissant des professionnels du milieu des parcs, du personnel municipal, des groupes citoyens et des organismes communautaires. Le Forum a favorisé le partage d'expériences sur les collaborations en gestion des espaces verts, le réseautage entre les acteurs du milieu et les échanges sur les défis et les perspectives d'avenir des parcs urbains. Les ACDP y ont présenté leur expérience lors d'un panel portant sur la manière dont les initiatives citoyennes et les collaborations locales contribuent à créer des parcs vivants et des quartiers solidaires.



Panélistes du forum (de gauche à droite): Marc Langlois (Coalition des ami-es du parc Jarry), Christophe Derrien (Amis de la montagne), Alexandra Nadeau (Centre des études en responsabilité sociale et écocitoyenneté), Chato Rene Melara (Atelier Tlachiuak) et Joshua Wolfe (ACDP).

1.15 Visites guidées historiques avec Mémoire du Mile End

Le 22 juin 2025, Mémoire du Mile End, en collaboration avec les ACDP, a organisé une visite guidée intitulée « Les mutations d'une friche ferroviaire : la création du Champ des Possibles ». Offerte gratuitement sur réservation et animée en français et en anglais par deux membres, cette activité de 3 heures invitait les participants à découvrir l'histoire riche et variée du terrain aujourd'hui occupé par le Champ, ainsi que les transformations en cours des friches post-industrielles bordant le corridor ferroviaire et les défis qui restent à relever.

Devant le franc succès de cette visite, qui a réuni environ 35 personnes réparties entre les groupes francophone et anglophone, deux autres visites ont été organisées les 27 juillet et 31 août, affichant quasi complet à chaque occasion. Quant à la dernière visite, celle-ci a été organisée conjointement avec les AmiEs du Parc des Gorilles et de La Main.



Balade du groupe lors de la première des trois visites guidées, photo: Yves Desjardins

2. DÉVELOPPEMENT DE L'ORGANISME

L'équipe des ACDP veille au respect de ses engagements, à la préservation de la réputation et de la crédibilité de l'organisme, à travers une gestion rigoureuse, une collaboration étroite avec ses partenaires et la communauté, ainsi que la recherche de financement.

2.1 La gestion externe

L'équipe de PMR constitue le principal partenaire avec les ACDP dans la cogestion du Champ. Dans le cadre du partenariat de cette année, les échanges lors des rencontres ont porté sur plusieurs sujets clés : le suivi des projets majeurs en cours ou envisagés, y compris la décontamination du Champ et son aménagement post décontamination ; le contrôle des espèces exotiques envahissantes; le renouvellement de la convention de cogestion ; ainsi que la présence des tentes, des effets personnels ainsi que des rebuts sur le site.

Parmi ces sujets, les deux derniers ont été les plus prioritaires pour les ACDP. En effet, la présence des tentes s'est multipliée dans le Champ au cours de cette année, une situation ayant suscité de vives inquiétudes chez les résidents et usagers du Champ. De plus, une partie du Champ a été reconnue comme zone de campement par PMR. Face à ces constats, les ACDP ont demandé des clarifications auprès de PMR ainsi qu'une intervention de sa part, tout en sollicitant des rencontres pour ouvrir le dialogue et envisager des pistes d'action.

Les ACDP ont également exprimé le souhait de retravailler le document de la convention de cogestion afin de mieux refléter leur perspective de l'entente avant son renouvellement. Après vérification, l’équipe de PMR a souhaité dissocier les volets financier et de gouvernance en deux ententes distinctes.
Toujours dans une volonté d'améliorer la relation de partenariat, PMR a entrepris de peaufiner le modèle de collaboration et de communication selon deux axes. D'abord, il a désigné une personne-ressource, externe à l'équipe d'aménagement écologique du paysage, qui agissait initialement à ce titre. Ensuite, la division des relations de partenariat en deux volets : l'aspect opérationnel et l'aspect décisionnel.
La personne-ressource agira à titre d'interlocuteur principal avec les ACDP et répartira les messages aux équipes concernées selon le sujet abordé. Quant à la division des relations, l'aspect administratif et opérationnel au quotidien sera pris en charge par

l'équipe des fonctionnaires, tandis que les aspects décisionnels et politiques relèveront des équipes du cabinet des élus. L'ensemble sera consigné dans deux documents distincts et formalisés, lors du renouvellement de la convention, sous forme d'un contrat de service et d'une entente cogestion dont la forme précise n'a pas encore été déterminée.

En raison du contexte particulier entourant les élections municipales, la régularité des rencontres a été affectée, ce qui a entraîné une communication moins fluide et moins fréquente que ne l'auraient souhaité les ACDP. Néanmoins, quatre rencontres — soit environ une à tous les trois mois — ont eu lieu afin de suivre l'évolution des dossiers d'intérêt commun et d'atteindre les objectifs définis dans l'entente de cogestion avec PMR.

2.2 La gestion interne

Le travail des administrateurs s'inscrit dans une démarche structurée et cohérente, s'appuyant sur le plan stratégique de 2024-2025 révisé. Ainsi, les objectifs et le travail des comités menés cette année prolongent logiquement ceux de l'an dernier et découlent directement de cette même planification. Depuis 2024, quatre comités ont été mis en place au sein de l'organisme afin de structurer le travail des administrateurs bénévoles, de clarifier les responsabilités de chacun et de permettre une organisation plus fluide des tâches et des objectifs. Cependant, vers la fin de l'année, l'organisme a dû composer avec un défi de taille : des ressources financières limitées, notamment en raison des délais dans la réception de la subvention annuelle octroyée par PMR. Cette source financière sert principalement à rémunérer les personnes en coordination, qui siègent ex officio sur les quatre principaux comités. Ces comités sont :

- Le comité d'aménagement est constitué de huit à dix membres, comprenant des bénévoles, des membres des ACDP, ainsi que des membres du CA. Lorsque cela s'avère nécessaire, ce comité œuvre en étroite collaboration avec l'équipe de PMR sur la question du (ré)aménagement du Champ et de ses environs immédiats. L'inclusion des sites adjacents a été soigneusement envisagée, car leurs usages exercent un impact direct sur le Champ. Il est donc essentiel de mener une réflexion commune avec les acteurs locaux afin de garantir que l'aménagement et l'usage des terrains limitrophes soient en harmonie avec la conservation du Champ, tout en respectant les exigences spécifiques du secteur. L'objectif primordial de ce comité est de proposer un plan de (ré)aménagement du Champ après sa décontamination. Cela inclut, dans un premier temps, l'élaboration d'un plan d'ensemble du Champ. Cependant, les rapports

successifs du début des travaux de décontamination au cours des deux dernières années ont entraîné un rythme irrégulier des activités du comité de réaménagement en 2025-2026. La rédaction du plan d'ensemble constitue l'objet principal de travail de ce comité en 2026-2027. Le comité s'est réuni plus d'une dizaine de fois au cours de cette année. Afin de produire ce document et assurer une répartition des tâches, il a adopté une stratégie de travail combinant deux modes de fonctionnement, soit une structuration en sous-comités avec des rencontres régulières et des rencontres ponctuelles avec l'ensemble des membres. Le plan d'ensemble est en cours de rédaction.

- Le comité de préservation est constitué de trois membres issus du CA. Son mandat consiste à assurer la protection et la pérennité de la biodiversité du Champ, notamment par une présence régulière sur le terrain. Cette mission implique également la mise en place de stratégies collectives et l'initiation de projets visant à intervenir sur les enjeux liés au site, qu'ils soient d'origine humaine (ex. piétinement excessif du sol) ou non humaine (ex. des espèces exotiques envahissantes), tout en contribuant à la valorisation du site. Le comité a surtout comme objectif de poursuivre le travail du sous-comité Patrouille verte, principalement composé de citoyennes et de citoyens bénévoles, membres et non-membres des ACDP. Plusieurs activités d'entretien, telles que la coupe des ormes de Sibérie et des corvées de nettoyage du Champ, ont été organisées avec l'aide des membres de la Patrouille verte.

- Le comité de mobilisation est formé de cinq membres issus du CA. Son rôle consiste à améliorer, renforcer et rapprocher les liens entre la communauté et le Champ par divers moyens, tels que la communication, la programmation, la sensibilisation, les relations avec les parties prenantes et le financement. Cette année a été marquée par une plus grande place accordée aux ateliers et aux activités artistiques au Champ, de même qu'une présence accrue sur les réseaux sociaux. Ce comité a également été responsable des demandes de financement, en particulier auprès du PCFTE dans le cadre du projet du Frais-tival, pour lequel un financement a été obtenu.

- Le comité de gouvernance, composé de quatre membres du CA, a pour mandat d'examiner les enjeux de gestion interne et externe, notamment ceux liés au processus de cogestion du Champ avec PMR. Ses travaux évoluent en fonction du contexte et nécessitent des ajustements continus pour répondre aux besoins de l'organisme.
Ce comité traite de dossiers touchant aux dynamiques relationnelles entre les différents acteurs : les membres du CA, la coordination, les membres et bénévoles des ACDP, les partenaires et PMR dans le cadre de la cogestion. Il veille également à soutenir les

administrateurs dans l'organisation de leurs comités, à mieux comprendre leurs responsabilités et à structurer les ressources.

Dans la perspective du renouvellement de l'entente de cogestion, amorcé en juin 2025 et appelé à se poursuivre en 2026, le comité a fait de l'analyse des pistes d'amélioration une priorité.

Cette approche vise à actualiser les objectifs et les actions de l'entente, en vue de proposer à PMR une version adaptée aux réalités du Champ et de l'ensemble des acteurs, dans un esprit de dialogue et de transparence.

Cette réflexion s'inscrit dans le cap durable que les ACDP se sont fixé pour l'avenir du Champ: réduire les risques, ajuster et consolider nos responsabilités mutuelles des deux parties, en fonction du contexte actuel, comprendre les besoins des acteurs et partenaires.

3. PROTECTION DU CHAMP

Pour garantir la pérennité du Champ, des efforts sont consacrés à la prévention des nuisances et à la protection de la biodiversité. Ce mandat comprend également un rôle de relais entre la communauté, le Champ et PMR, notamment pour tenir les parties prenantes informées de l'évolution du dossier de décontamination.

3.1 Corvées d'entretien

Les corvées et activités d'entretien du Champ ont mobilisé de nombreux bénévoles au cours de l'année. Lors de la corvée de nettoyage de la fonte des neiges, une vingtaine de personnes se sont réunies malgré une météo nuageuse et venteuse pour participer à cette grande opération de nettoyage. Pendant près de trois heures, les participants se sont relayés pour ramasser 274 kg de déchets, contribuant de manière significative à l'entretien du site. Quelques semaines plus tard, la corvée du Jour de la Terre a rassemblé une dizaine de bénévoles, dont plusieurs participants déjà présents lors de la corvée précédente, démontrant un engagement soutenu de la communauté. Au total, 31 kg de déchets ont été récoltés. Enfin, une activité estivale d'entretien du Champ, réunissant environ huit personnes, a permis de réaliser divers travaux essentiels, notamment le remplacement de panneaux, le contrôle des ormes de Sibérie, la destruction de feux de camp et l'épandage de paillis. Ces initiatives témoignent de l'engagement constant des bénévoles à préserver ce milieu naturel urbain et à en prendre soin collectivement.



Corvée pour le Jour de la Terre

3.2 Gestion des espèces exotiques envahissantes et indésirables

Le 21 mai, une intervention de coupe d'ormes de Sibérie, espèce exotique envahissante, a été réalisée sur le site du Champ en collaboration avec PMR, plus précisément son équipe d'élagueurs et d'horticulteurs, ainsi qu'un groupe de bénévoles de la Patrouille verte. Cette activité rassembleuse, alliant protection de l'environnement et collaboration citoyenne, visait à limiter la propagation de cette espèce susceptible de supplanter les espèces indigènes et de nuire à l'équilibre de l'écosystème du Champ. Tout au long de l'avant-midi, une belle synergie et une énergie positive ont animé la collaboration entre le personnel municipal et les bénévoles, permettant de constater la réussite de cette activité. Ces derniers ont exprimé une grande satisfaction à l'égard de cette expérience, soulignant le professionnalisme et l'ouverture des premiers, qui se sont montrés enthousiastes, à l'écoute et efficaces.

L'arrachage de l'herbe à poux a été mené de façon restreinte, en raison de la présence limitée de cette espèce sur le site. En effet, environ une trentaine de plants ont été recensés et retirés manuellement par l'organisme. Cette intervention ciblée a permis de freiner la dispersion du pollen et de prévenir une propagation plus importante.



Intervention par le personnel de municipal et la Patrouille verte sur les ormes de Sibérie

3.3 Corvées des jeunes de Dîner St-Louis

Cette année marque la huitième année consécutive de collaboration entre Dîners St-Louis et les ACDP, où l'organisme visite le Champ toutes les deux semaines, du printemps à l'automne. Afin de remercier les jeunes pour leur investissement et de les sensibiliser aux bienfaits d'un tel espace en milieu urbain, les ACDP les accueillent, lorsque leur emploi du temps le permet, sur le site pour leur faire découvrir ses caractéristiques uniques. Avant que les jeunes ne s'engagent dans l'entretien écologique, principalement via une corvée de nettoyage et la coupe des ormes de Sibérie, les ACDP présentent le Champ et abordent la question des plantes exotiques et envahissantes, en détaillant leur impact ainsi que les enjeux liés à leur gestion. Cette année, les jeunes se sont montrés particulièrement actifs et ont grandement contribué à l'entretien écologique ainsi qu'à la revitalisation du site.



Jeunes de Dîner St-Louis en action dans le Champ

3.4 Récolte des semences

La récolte des semences a été réalisée à petite échelle, en collaboration avec un résident pour une initiative précise ; de collecter des semences indigènes en vue de leur utilisation pour des actions de végétalisation et de renforcement de la biodiversité sur l'allée Alma.

3.5 Les retrouvailles entre cousin·e·s: les ACDP et AmiEs du Parc des Gorilles

Le Champ et le Parc des Gorilles partagent une origine commune : tous deux sont nés de la mobilisation citoyenne et occupent d'anciennes friches ferroviaires, aujourd'hui reliées par le Parc linéaire du Réseau-Vert. C'est cette parenté qui a inspiré des retrouvailles conviviales et informelles entre les deux organismes, unis par un objectif commun : ensemble, nous œuvrons pour la pérennité et la gestion collective de nos joyaux de verdure. Une première rencontre s'est tenue le 9 juillet dans le Champ, autour d'un chaleureux potluck, l'occasion idéale pour (re)tisser des liens et semer les graines de futures collaborations. Nous espérons que ces retrouvailles marqueront le début d'un partenariat aussi long que fructueux entre nos deux communautés.



Les retrouvailles au Champ entre cousin.e.s autour d'un potluck

3.6 Défi: dépôt sauvage de vélos

En août 2025, une centaine de pièces et de vélos complets ont été abandonnés dans le secteur est du Champ. Ce dépotoir sauvage rassemblait des roues, des cadres et d'autres pièces de vélos éparpillées à travers la végétation. La personne responsable de cette situation a été rencontrée afin de la sensibiliser à la vocation du Champ et d'évaluer les formes de soutien que les ACDP pourraient lui offrir. Finalement, l'organisme Vélo Re-Cycle et PMR ont pris en charge la récupération de la majorité des effets et des déchets. Il est à souligner que la présence prolongée de ces vélos a engendré des dommages à la végétation du Champ.



Dépôt sauvage de vélos

3.7 Défi: récolte non autorisée de plantes

Une récolte intensive et non autorisée d'armoise commune (*Artemisia vulgaris* L.) a été observée sur le site. Cette intervention a été réalisée par une personne qui récolte ces plantes à des fins personnels. Des démarches de sensibilisation ont été entreprises auprès de l'individu concernant les risques pour la santé associés à l'utilisation de plantes provenant d'un terrain contaminé, tel que le Champ. Cette démarche visait également à rappeler l'importance écologique de ces plantes, qui jouent un rôle essentiel pour les pollinisateurs et doivent être préservées plutôt que récoltées à des fins personnelles.



Récolte d'armoise commune pour usage personnel

3.8 Défi: campements

Le Champ des Possibles se distingue des autres espaces verts publics de Montréal par son statut d'espace naturel. Les ACDP y ont recensé plus de 500 espèces biologiques. Cependant, nous tenons à mentionner que ces êtres vivants ne sont pas que des données d'inventaire; en réalité les plantes, les insectes, les animaux et les microorganismes qui habitent le Champ des Possibles forment un monde vivant, fragile, auquel nous, aussi, nous appartenons. Ils ont leur propre valeur, leur raison d'exister au sein du grand réseau du vivant, indépendamment du regard que nous portons sur eux. Ils existent dans leur entièreté, tout simplement. C'est en cohérence avec cette vision du vivant que, depuis ses débuts, les ACDP s'appuient sur une philosophie fondamentale: privilégier des activités éphémères, discrètes et respectueuses de l'écosystème, ne laissant aucune trace, afin de mieux cohabiter avec les autres espèces et de permettre à tous de jouir collectivement du site.

Le Champ est au cœur de l'un des secteurs les plus densément peuplés de notre ville et constitue l'une des rares propriétés municipales qui se veut véritablement être dédiées aux autres formes de vie avec lesquelles nous partageons la planète.

Les espaces verts à l'aménagement informel, tel que le Champ, sont rares en ville et d'autant plus fragilisés que leur importance, bien que de plus en plus reconnue — tant sur le plan communautaire que scientifique —, ne suffit pas à les protéger. Ces espaces sont pourtant précieux : oasis de biodiversité urbaine, refuges pour un éventail d'organismes, îlots de fraîcheur, lieux aux bénéfices multiples pour l'humain, allant de l'évasion dans la nature à la guérison, en passant par le ressourcement. Or, paradoxalement, malgré cette reconnaissance, cette année nous constatons que ces espaces se trouvent victimes des crises urbaines et sont sacrifiés dans des enjeux d'appropriation, d'occupation, de saccage et de dommages.

Au fil des années, plusieurs défis ont fragilisé le Champ : risque d'incendie, pollutions sonores ou lumineuses, déchets et entreposage de biens, installations humaines et piétinement excessif. Cette année, le Champ a connu une période particulièrement difficile en raison de l'enjeu de campement, qui a entraîné une appropriation des lieux à des fins non prévues, s'apparentant à une forme de privatisation d'un espace avant tout public.



Incendie : végétation brûlée



Effets personnels dans une zone récemment revitalisée et ensemencée

Cette situation a perturbé l'équilibre écologique du site à plusieurs égards. D'une part, le piétinement, le défrichage informel et le déploiement des tentes ont endommagé la végétation, compacté le sol et, par endroits, mis celui-ci à nu, le sol ayant littéralement été raclé pour dégager les lieux ou installer des tentes. Ces perturbations limitent la régénération naturelle et favorisent l'installation d'espèces moins désirées, telles que des espèces exotiques envahissantes. D'autre part, la présence humaine constante, le bruit, la lumière ainsi que l'utilisation d'installations électriques improvisées ou d'équipements tels que des bonbonnes de propane, des génératrices et des climatiseurs par certains occupants ont perturbé la faune urbaine et accentué les risques d'incendie et de dégradation du milieu.





Campement dans le Champ et sol mis à nu aux alentours des tentes

Par conséquent, la mission principale des ACDP — la préservation de la biodiversité et la pérennisation du Champ — est mise en péril. Les ACDP constatent qu'il est difficile de porter la voix des organismes plus qu'humains du Champ et de les protéger efficacement, tout en soulignant que c'est dans l'intérêt de notre société de les prendre en compte.

Ce constat s'inscrit également dans un phénomène plus large, documenté dans le domaine de la recherche : la « cécité botanique » (énoncée en 1999 par Elisabeth E. Schussler et James H. Wandersee*), une tendance humaine à ne pas remarquer, ou à sous-estimer, la présence et l'importance des espèces végétales qui nous entourent. Dans le contexte du Champ, ce concept pourrait être élargi pour inclure son écosystème entier, où l'humain et ses usages — loisirs, occupation, campements — mobilisent toute l'attention, si bien que les organismes plus qu'humains du lieu deviennent invisibles aux yeux de plusieurs, ce qui rend leur défense d'autant plus complexe.

Quoique ayant à cœur le plus qu'humain, les ACDP reconnaissent pleinement que l'itinérance n'est pas volontaire et qu'il y a des déséquilibres sociétaux, économiques et personnels urgents à résoudre. Le sort des personnes en situation d'itinérance interpelle et les ACDP reconnaissent que la société — c'est-à-dire nous tou·te·s — doit agir, sans faire des autres organismes les victimes de cette responsabilité collective.

Les ACDP sont conscients que ces déséquilibres urbains actuels dépassent largement le cadre du Champ. Ils ont néanmoins un impact direct sur le site : cette minuscule pochette de biodiversité se retrouve appropriée par des personnes cherchant à satisfaire leurs besoins primaires, au détriment des organismes qui occupent déjà cet espace. Ce qui amène les ACDP à se poser la question suivante : face aux crises urbaines, comment le Champ, en tant qu'entité collective et à la fois composé d'organismes individuels plus qu'humains qui l'habitent, peut-il être respecté dans ses droits et protégé dans son entièreté et son intégrité ?

Cette année, malheureusement, les ACDP constatent qu'une part disproportionnée de leur temps et de leur énergie a été consacrée à cet enjeu, au détriment des activités de sensibilisation et d'engagement communautaire. Les ACDP souhaitent désormais aller au-delà de la seule défense des droits du Champ et de la recherche de solutions ponctuelles : ils veulent réorienter et élargir leurs efforts vers leur mission plus inclusive, à vocation communautaire et éducative au grand public, en offrant des activités de sensibilisation, de vulgarisation scientifique et de reconnexion à la nature.

Depuis plus de trois ans, des tentatives de cohabitation harmonieuse ont été menées, portées par un certain espoir. Cette approche s'est toutefois révélée naïve et irréaliste, car plusieurs facteurs n'avaient pas été pris en compte : le fait que les personnes occupant le lieu aient besoin de services allant bien au-delà du simple logement (troubles de santé mentale, urgence de survie, dépendances, comportements à tendance marginale). Les ACDP se sont rapidement retrouvés face aux conséquences de cette situation, y compris une atteinte à la sécurité du lieu. Il a fallu, une fois de plus, confirmer que le Champ n'est pas un lieu propice aux campements, quelle que soit la saison. Ce constat avait déjà été évoqué et cette position avait déjà été adoptée par la majorité des membres du CA lors d'une rencontre en 2025.

Dans le Champ, on constate que l'occupation d'un lieu public a pour effet de le priver de sa vocation première : accessible à tous, il devient moins sécuritaire et moins accessible à l'ensemble des usagers — notamment aux groupes d'enfants et aux jeunes familles. Les ACDP ont d'ailleurs reçu, de la part de ces mêmes usagers, de nombreux messages faisant état d'un sentiment d'insécurité ressenti sur le site.

Étant donné l'urgence de la situation, le 17 octobre 2025, les ACDP ont publié sur les réseaux sociaux une lettre ouverte destinée aux élues et au public, afin de sensibiliser la communauté sur la gravité de la situation et des conséquences à moyen terme pour le Champ. Une rencontre avec PMR a permis de confirmer que certaines zones avaient

été autorisées pour l'installation de campement, sans qu'un processus de consultation formel n'ait été établi au préalable avec les ACDP. Cette situation met en lumière l'importance de renforcer la coordination et les mécanismes de gouvernance partagée entre PMR et les ACDP afin d'éviter que de telles situations ne se reproduisent.

Loin d'une logique de « pas dans ma cour », cette position s'ancre dans une question de respect et de reconnaissance : reconnaissance, d'abord, des organismes plus qu'humains qui habitent le lieu, ainsi que du travail des citoyen.ne.s qui se sont dévoué.e.s depuis près de 20 ans pour préserver cet espace public accessible à tous —un engagement qui a donné naissance à l'organisme il y a 16 ans.

Par ailleurs, le sol du site est contaminé par un grand nombre de substances. Plusieurs activités doivent être évitées pour ne pas perturber le sol et ne pas entraîner de risques inutiles pour la santé — les ACDP eux-mêmes se restreignent dans certaines de leurs interventions. Dans ce contexte, tolérer que des personnes y vivent 24 heures sur 24 comporte des risques réels pour leur santé. Comment en sommes-nous arrivés à ne pas considérer cet aspect ?

Lors des conversations informelles, les personnes vulnérables qui installent leur tente disent reconnaître la beauté et la discrétion du lieu, et y ressentir une forme de sérénité — celle d'être en nature, en ville. Rappelons que si les ACDP, conjointement avec PMR, n'avaient pas consacré de ressources à la sauvegarde de l'état sauvage et de la richesse en biodiversité du site, le Champ n'existerait tout simplement pas à l'heure actuelle. Cela revient également à reconnaître que certains lieux sont mieux adaptés que d'autres à l'accueil des tentes et des personnes, non seulement pour préserver leur dignité, mais aussi sur le plan de la santé et de la logistique : l'installation d'une tente sur un terrain bétonné ou gravillonné ne nuit pas à la biodiversité, comporte moins de risques pour la santé humaine (la contamination du sol), et permet une gestion et un entretien plus faciles en cas d'intempéries (pas de boue).

Fermer les yeux sur ce qui se passe sur le site ne serait ni honnête, ni responsable. Continuer d'avancer dans notre mission en espérant que la situation se résorbe d'elle-même relèverait de la pensée magique plutôt que d'une véritable solution. Or, notre capacité à mener à bien cette mission — y compris à offrir des activités communautaires — dépend directement de la résolution, ou du moins d'une gestion plus efficace, des enjeux d'occupation du Champ.

* Un exemple d'article en lien avec le concept ici.

MÉDIA

- 4 avril 2025 : Une entrevue a été accordée à CBC Daybreak Montreal par un membre du CA, dans le but d'informer la population montréalaise sur le Champ, ainsi que les évènements tels que les corvées de contrôle d'espèces invasives, de nettoyage ainsi que les visites historiques menées par Mémoire du Mile-End.
- 11 septembre 2025 : Un article diffusé par Mon Plateau a présenté le Frais-tival, l'occasion de rappeler les bienfaits du Champ et d'autres espaces verts, notamment leur rôle comme îlots de fraîcheur face aux changements climatiques.
- 17 octobre 2025 : Un court documentaire intitulé Activisme floral de Nicolas Fransolet mettant en vedette Claude Ouellet, qui présente avec enthousiasme le futur de l'Allée Alma et le projet de prolongement du Champ en vue d'y créer un biocorridor.
- 28 octobre 2025 : Une publication de la lettre ouverte du CA des ACDP « Agir ensemble pour trouver des solutions pour que les êtres vivants du Champ puissent continuer d'exister - et coexister » portant sur la situation des campements. La lettre fut envoyée aux candidat.e.s et et décideurs municipaux pour partager les inquiétudes du conseil d'administration ainsi que les membres de la communauté.
- 25 février 2026 : Un membre du CA a accordé une entrevue à Est Média Montréal afin de présenter l'histoire du Champ et d'expliquer comment des groupes citoyens à Montréal se mobilisent pour protéger des espaces verts urbains menacés par le développement.

FINANCEMENT

Le financement pour l'année 2025-2026 provient de six sources :

- Subvention de cogestion par l'arrondissement PMR (en attente)
- Subvention ponctuelle par le programme Soutien à l'action bénévole
- Subvention pour un projet Frais-tival par le PCFTE
- Adhésions des membres aux ACDP
- Revenus de placement (compte épargne, ristourne, etc.)
- Dons

QUE RETIENT-ON DE 2025-2026 ?

- L’équipe des ACDP s’est agrandie avec l’arrivée de Nico Serreqi, qui rejoint Sugir Selliah à la coordination. Grâce à ce duo, la charge de travail élevée est répartie de manière plus équilibrée.

- La programmation annuelle s'est déployée à travers une diversité d'activités visant la valorisation et la sensibilisation du grand public au Champ, notamment par son volet artistique, comme en témoigne le Frais-tival. L'ensemble des événements de la programmation de cette année a rassemblé plus de 700 personnes, dont 230 au festival communautaire de Frais-tival.

- Une année marquée par la gestion de nombreux défis, mettant en évidence la fragilité du Champ ainsi que celle de l'organisme, entres autre :

 - Le renouvellement de l'entente de cogestion avec PMR a connu des délais, tout comme le changement de format prévu vers une nouvelle forme d'entente dont les modalités restent à préciser;

 - Depuis mai 2025, le campement s'est étalé de façon continue et durable (tentes, extensions, accumulation d'objets, déchets, etc.) de même que la hausse des incidents au quotidien : incendies, piétinement abusif, vol, enjeux de sécurité (intimidation, agression verbale, etc.);

 - La limitation des communications;

 - Précarité financière de l’organisme

.

OBJECTIFS 2026-2027

- Le comité de préservation prévoit poursuivre son travail, avec l'aide de la Patrouille verte, afin de renforcer la protection et la préservation de la biodiversité du Champ. Cette priorité se concrétisera notamment par des efforts d'entretien écologique plus fréquents, telles que la gestion des ormes de Sibérie et la tenue de séances de Bioblitz.

- Le comité d'aménagement a pour priorité de finaliser le plan d'ensemble du Champ, plan qui sera requis dans l'éventualité où un projet de décontamination du Champ serait entrepris, ainsi que de contribuer à la réflexion sur l'aménagement des zones avoisinantes au site qui feront l'objet d'un réaménagement, telles que l'Allée Alma et l'Allée des Carmélites.

- Le comité de mobilisation souhaite continuer son travail de recherche de financement, notamment par une campagne socio-financement pour recueillir des dons et garantir des fonds pour diverses initiatives. De plus, le comité souhaite travailler à l'envoi régulier de l'infolettre, la révision du site web ainsi que l'élaboration d'une programmation plus inclusive.

- Le comité de gouvernance s'est donné le mandat de réviser l'entente de cogestion existante afin de l'adapter aux réalités actuelles sur le site et d'en assurer le suivi ainsi que son application une fois signée. Il se concentrera également sur l'élaboration de nouvelles balises pour améliorer le bien-être des membres du CA, afin de garantir une expérience positive et enrichissante pour tous les acteurs de l'organisme.

- Le 20e anniversaire du Champ des Possibles: l'initiative du jardin Roerich, réalisée par l'artiste Emily Rose Michaud, marque le début du Champ. S'inspirant du Pacte Roerich — symbole de paix et de préservation culturelle — elle visait à revendiquer le Champ comme un bien commun. En 2027, cette démarche soulignera son 20e anniversaire. Les ACDP prévoient des activités et événements pour célébrer cet anniversaire significatif.

- Une consultation publique sur l'avenir du Champ: Les ACDP, face à ces enjeux d'occupation du site et à leurs répercussions sur leur mission, considèrent qu'il devient nécessaire de se questionner sur l'avenir même du Champ et sur les conditions permettant d'assurer sa vocation ESPACE NATUREL PUBLIC et son rôle

auprès de la communauté, dans une perspective plus élargie. C'est pourquoi les ACDP souhaitent désormais réfléchir collectivement à l'avenir du Champ dans les mois à venir, notamment par le déploiement d'une consultation publique, afin de valider si ce projet sociétal fait toujours partie des valeurs des Montréalais.es. Si c'est le cas, il s'agira de déterminer, avec l'ensemble des acteurs locaux, les modalités et d'adopter les moyens qui permettront de préserver ce statut.



Vue du Champ

Si tu veux aller vite, marche seul. Mais si tu veux aller loin, marchons ensemble (proverbe africain).

Besoin d’information?

5605 Avenue de Gaspé #404
Montréal, Qc H2T 2A4
contact@champdespossibles.org
Site internet : champdespossibles.org

 Les Amis du Champ des Possibles

 champdespossibles

 Les Amis du Champ des Possibles